

Enquête de terrain en eaux troubles...

Algues vertes, d'Inès Léraud et Pierre Van Hove (Delcourt, 2019)

Dans *Algues vertes – l'histoire interdite*, publié aux éditions Delcourt en 2019 (159 pages, 19,99 euros), la journaliste Inès Léraud et le dessinateur Pierre Van Hove explorent un sujet qui relève de la santé publique : la toxicité des algues vertes proliférant sur les côtes bretonnes.

S'appuyant sur un travail d'investigation approfondi, documenté et enrichi par des illustrations éloquentes, ils apportent des clés de lecture nécessaires à une compréhension globale de ce phénomène.

Juillet 2009, dans la baie de Saint-Michel-en-Grève (Côtes-d'Armor). La mer, le sable et l'odeur... pestilentielle ! Ce sont des algues vertes qui sont à l'origine de ces effluves. Plus exactement, il s'agit d'algues en putréfaction qui produisent un gaz très toxique : l'hydrogène sulfuré (H₂S).

Sur cette plage du littoral breton aux relents incommodants, plusieurs décès sont constatés : un cavalier et son cheval, des chiens, des sangliers...

L'enquête d'Inès Léraud témoigne du long chemin parcouru et des nombreux efforts qu'il a fallu mettre en œuvre pour que cette réalité intrinsèque aux algues putréfiées soit révélée : l'hydrogène sulfuré peut entraîner une sévère intoxication.

Lorsque ce gaz est libéré en quantité importante, il « *anesthésie le nerf olfactif (ce qui le rend indétectable), paralyse le système nerveux et respiratoire... et tue aussi rapidement que du cyanure* ».

Aujourd'hui encore, la question est épineuse. Mais grâce à des éléments solides et à l'engagement de plusieurs acteurs qui n'ont jamais abandonné leurs recherches et leur combat pour que la lumière soit faite, la problématique des « *marées vertes* » peut être dorénavant approchée de plus près.



Un dialogue de sourds sur fond de déni

Les auteurs mettent en évidence la façon dont les différentes affaires liées aux algues vertes ont été étouffées. Cela commence par les interrogations de Pierre Philippe, un médecin urgentiste qui fait le rapprochement entre plusieurs cas d'intoxication observés dans la même zone géographique. Depuis 1989, cet homme alerte les services sanitaires qui déclarent pourtant, deux décennies plus tard, « *n'être au courant de rien* ».

À cela s'ajoute le déni de plusieurs élus locaux dont certains n'accordent d'importance qu'à l'image véhiculée par leur commune et ne souhaitent surtout pas « *faire fuir les touristes* ». Des demandes d'autopsie restent sans réponse, à l'instar de nombreux courriers, des pressions et intimidations exercées, des élus qui reviennent sur leur témoignage, des documents de la

Ddass ⁽¹⁾ cachés... Tout cela donne une idée de l'ambiance qui règne autour de ce sujet. Ainsi en témoigne Pierre Philippe : « *Pour alerter sur la possibilité d'une intoxication aux algues vertes, j'ai envoyé des dizaines de courriers aux autorités sanitaires qui sont restés sans réponse* ».

L'agriculture industrielle en cause

Inès Léraud pointe la destruction écologique, en faveur de l'agroalimentaire, qu'engendre la modification des paysages ruraux. Le texte livre des informations précises sur l'évolution du monde paysan à partir des années 1960 avec « *le remembrement* » des terres agricoles françaises ; il évoque la scène politique locale et l'action d'associations comme « Halte aux marées vertes »...

À l'aide de repères historiques et bibliographiques ainsi que d'exemples concrets, la journaliste fait le lien entre des éléments qui non seulement expliquent scientifi-

quement le phénomène des marées vertes, mais qui montrent également l'importance des intérêts économiques en jeu. D'où « *la politique de l'autruche* » et cette volonté de mettre les choses sous le tapis : les enjeux agroalimentaires priment sur le reste.

Les auteurs soulignent la volonté de décrédibiliser certains propos jugés dérangeants et montrent à quel point un « *discours contradictoire a contribué à semer la confusion dans l'opinion publique et chez les agriculteurs* ».

Cette bande dessinée édifiante offre une vue d'ensemble sur un phénomène qui touche différents domaines. Il est nécessaire de remonter le fil pour en mesurer les tenants et les aboutissants.

Comme l'explique Inès Léraud : « *Ce récit est la reconstitution et la synthèse d'une enquête de terrain de plusieurs années faite de multiples témoignages et de documents scientifiques, journalistiques, judiciaires...* »

(1) – En 2010, les Ddass (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) sont devenues, pour une part de leur activité, les délégations territoriales de l'Agence régionale de santé (ARS), et pour leurs autres activités, les Directions départementales de la cohésion sociale ou, dans les départements moins peuplés, les Directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des personnes (DDCSPP).